

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SERQUIGNY**

Séance du 15 janvier 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 15 janvier à 19 heures 00 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric DELAMARE.

Date de convocation : **08/01/2025**

Date d'affichage : **08/01/2025**

CONSEILLERS EN EXERCICE

Nombre de membres :	18
Présents :	12
Suffrages exprimés :	13

Etaient présents :

M. Frédéric DELAMARE, M. Eric LEFEBVRE, Mme Josiane VARAISE, M. Philippe DANNEELS, M. Antoine BAUDOUIN, Mme Noémie COUSIN, Mme Claudine DERIOT, M. Yohann LE BOUEC, Mme Elisabeth PICHEREAU-QUENTIN, Mme Carole BOIZARD, M. Paul GAFFE, Mme Céline MONNIER et M. Philippe MUHLMAYER.

Pouvoirs :

Mme Virginie LE GOFF donne pouvoir à Mme Noémie COUSIN.

Absents excusés :

M. Armand COROUGE
M. Charles CORDIER
Mme Anne-Lise MOUCHON
M. Benjamin PIQUENOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme VARAISE est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 04 décembre 2024.

DELIBERATION n°DB2025_01

OBJET : FINANCES / demande de subvention Espace 19.36

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Serquigny a engagée l'opération de réhabilitation/extension de l'actuelle salle des fêtes en pôle culturel, associatif, social, festif et de loisirs nommé ESPACE 19.36.

Le programme des travaux a été estimé à 2 541 000,00 € HT soit 3 049 200,00€ TTC.
Le détail des dépenses et le plan de financement sont annexés à la présente délibération.

Afin de mener à bien ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire relative à réhabilitation/extension de l'actuelle salle des fêtes en pôle culturel, associatif, social, festif et de loisirs nommé ESPACE 19.36 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à poursuivre les études ;
- **SOLLICITE** le concours financier de l'Etat au titre de la DETR 2025.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **TRISOMIE 21**

L'équipe du SESSAD de l'association Trisomie 21, installée à l'étage de l'école Jean Jaurès souhaite développer son activité sur Serquigny.

Des travaux de rénovation importants vont être entrepris. L'association a fait la demande pour utiliser la salle jouxtant leurs locaux et ouvrir une porte pour y accéder. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette requête.

◆ **SNCF**

Une réunion avec la SNCF s'est tenue en mairie de Serquigny. Il est noté une importante augmentation du nombre de voyage et la SNCF souhaite conforter la gare de Serquigny. Un recrutement est ouvert pour un emploi polyvalent à la gare.

◆ **Boulangerie**

Monsieur le Maire relate les différents échanges qu'il a pu avoir concernant la fermeture de la boulangerie « La Petite Normande » et de son avenir.

◆ **Obligations légales de débroussaillage**

Une réunion publique sur les obligations légales de débroussaillage se tiendra le mercredi 29 janvier à 18H à la salle des fêtes.

◆ **Grand Château de Serquigny**

Les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles reviennent le mardi 21 janvier pour exposer leur travail. L'exposition sera visible à la médiathèque jusqu'au 15 février.

◆ **Parc Maubuisson**

Le projet SILOGE reprend après quelques mois de pause. Un point presse sera fait le mercredi 22 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.